Informations de base

2021/2707(DEA)

DEA - Procédure d'acte délégué

Cas et conditions dans lesquels les autorités compétentes peuvent désigner comme laboratoires officiels des laboratoires qui ne remplissent pas les conditions par rapport à toutes les méthodes qu'ils emploient pour les contrôles officiels ou les autres activités officielles

Complétant 2013/0140(COD)

Subject

- 2.80 Coopération et simplification administratives
- 3.10.08 Police sanitaire animale, législation et pharmacie vétérinaire
- 3.10.08.01 Alimentation animale
- 3.10.09.02 Phytosanitaire, phytopharmacie
- 3.10.10 Alimentation, législation alimentaire
- 4.60.04.04 Sûreté alimentaire

Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Acteurs principaux

Parlement européen

Evénements clés

28/07/2021

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
ENVI Environnement, santé publique et sécurité alimentaire		
Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
AGRI Agriculture et développement rural (Commission associée)		

Date	Evénement	Référence	Résumé	
17/05/2021	Publication du document de base non-législatif	C(2021)03285		
17/05/2021	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois			
09/06/2021	Annonce en plénière de la saisine de la commission			
09/06/2021	Annonce en plénière de la saisine des commissions associées			

Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement

Informations techniques		
Référence de la procédure	2021/2707(DEA)	

Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué	
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué	
Modifications et abrogations	Complétant 2013/0140(COD)	
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur	
Dossier de la commission	ENVI/9/06087	

Portail de documentation

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2021)03285	17/05/2021	
Document annexé à la procédure	C(2021)5174	08/07/2021	
Document annexé à la procédure	C(2021)7052	27/09/2021	